



法商中國工商會 (CCICP)

LES RENCONTRES-DISCUSSIONS DE L'AFCD

L'IMPORTATION DE MARCHANDISES DEPUIS LA CHINE : ENJEUX JURIDIQUES

—

Le mercredi 24 avril 2024, de 9 h 30 à 12 h 30

Maison du Barreau, 2 rue de Harlay – 75001 Paris, salle Gaston Monnerville

Par la Commission Internationale Chine du Barreau de Paris,
en partenariat avec l'Association Franco-Chinoise pour le Droit Économique (AFCDE) et
l'EFB,
avec le soutien de la Chambre de Commerce et d'Industrie Chinoise en France
et l'Association Française des Docteurs en Droit

Cet évènement est ouvert à tous. Il est néanmoins indispensable de s'inscrire au préalable, en précisant si l'inscription est faite en présentiel ou en distanciel, auprès de Mme Sandrine DAVID (international@avocatparis.org). Pour les avocats et magistrats, il est éligible à la formation permanente.

Pour toute autre correspondance, veuillez-vous adresser à Jacques SAGOT (sagotparamars@orange.fr) ou à Louis LACAMP (louis.lacamp@lacamp-avocat.com).

PROGRAMME :

- 9 h 30 – 10 h : **L'application de la Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises**, par Charles DAGAN, Doctorant en droit
- 10 h – 10 h 30 : **L'accord de reconnaissance mutuelle (ARM) des tests de conformité des produits entre la Chine et l'Union Européenne**, par Jean-Marc MOINARD, Avocat au Barreau de Paris
- 10 h 30 – 11 h : **La résolution judiciaire des litiges d'importation**, par Louis LACAMP, Avocat au Barreau de Paris, Docteur en droit
- 11 h – 11 h 30 : **Le choix d'un arbitrage siégeant en Chine : éléments à considérer**, par Fu Panfeng, Professeur à l'Académie chinoise des sciences sociales, Docteur en droit (intervention en anglais)
- 11 h 30 – 12 h 30 : **Discussion avec la salle**